

Permabond®

Engineering Adhesives

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Permabond ET5428B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond ET5428B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Colle époxyde à deux composants.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives Ltd.
Wessex Way
Colden Common
Winchester
Hampshire. SO21 1WP
United Kingdom
Tel: +44 (0)1962 711 661
Fax: +44 (0)1962 711 662
info.europe@permabond.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Permabond ET5428B

Mentions de mise en garde	<p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p>
Contient	3,3'-OXYBIS(ETHYLENEOXY)BIS(PROPYLAMINE), CALCIUM NITRATE TETRAHYDRATE
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

3,3'-OXYBIS(ETHYLENEOXY)BIS(PROPYLAMINE)	30-60%
Numéro CAS: 4246-51-9 Numéro CE: 224-207-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119963377-26-XXXX	
Classification Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317	
TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL	5-10%
Numéro CAS: 90-72-2 Numéro CE: 202-013-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119560597-27-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319	
CALCIUM NITRATE TETRAHYDRATE	5-10%
Numéro CAS: 13477-34-4 Numéro CE: 603-865-8 Exemption d'enregistrement REACH - <1 tonne	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318	

Permabond ET5428B

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Brûlures chimiques. Dermate légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Peut provoquer les lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Oxydes d'azote (NOx). Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Permabond ET5428B

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Laver la zone avec de l'eau et du savon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Classe de stockage Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhésif. Agent d'étanchéité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

3,3'-OXYBIS(ETHYLENEOXY)BIS(PROPYLAMINE) (CAS: 4246-51-9)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 59 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 176 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 13 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.3 mg/kg
PNEC	eau douce; 0.22 mg/l
	eau de mer; 0.022 mg/l
	rejet intermittent; 2.2 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 125 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.809 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.0809 mg/kg
Sol; 0.0337 mg/kg	

CALCIUM NITRATE TETRAHYDRATE (CAS: 13477-34-4)

DNEL	Travailleurs - Orale; Long terme Effets locaux: 8.33 mg/kg/jour
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 13.9 mg/kg/jour
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 98 mg/m ³
PNEC	eau douce; 0.45 mg/l
	eau de mer; 0.045 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 18 mg/l

Permabond ET5428B

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL (CAS: 90-72-2)

PNEC

eau douce; 0.084 mg/l

eau de mer; 0.008 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 0.2 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: ≥ 0.4 mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Crème. ou Noir.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.

Permabond ET5428B

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	>100°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	1.1
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	≈1100000 mPa s @ 23°C Thixotropic
Propriétés explosives	Indéterminé.
Propriétés comburantes	Non applicable.
9.2. Autres informations	
Autres informations	Non pertinent.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Résines époxydiques

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Permabond ET5428B

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques

Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger par aspiration

Danger par aspiration

Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation

Danger par inhalation peu probable à cause de la faible pression de vapeur du produit à température ambiante. À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Ingestion

Provoque des brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané

Ce produit est sévèrement irritant. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques sur les composants

3,3'-OXYBIS(ETHYLENEOXY)BIS(PROPYLAMINE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ 3 160,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée 2 150,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ Pas d'information disponible.
inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Fortement irritant.
graves/irritation oculaire

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Permabond ET5428B

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 600 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 169,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Méthode: OCDE 404, Lapin Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lapin Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Permabond ET5428B

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 15 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: >150 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

CALCIUM NITRATE TETRAHYDRATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 2 000,0 mg/kg

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Méthode: OCDE 405, Lapin Corrosif

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Test de Ames: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non disponible.

Danger par aspiration

Permabond ET5428B

Danger par aspiration Non applicable. Solide.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

3,3'-OXYBIS(ETHYLENEOXY)BIS(PROPYLAMINE)

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: > 215 - < 464 mg/l, *Leuciscus idus* (ide mélanote)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 218 mg/l, *Daphnia magna*

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: > 500 mg/l, *Scenedesmus subspicatus*

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 17 heures: 221.9 mg/l, *Pseudomonas putida*

TRIS-2,4,6-(DIMETHYLAMINOMETHYL)PHENOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 175 mg/l, *Cyprinus carpio* (carpe commune)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 96 heures: 718 mg/l, *Palaemonetes vulgaris*

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 84 mg/l, *Scenedesmus subspicatus*

Toxicité aiguë - microorganismes NOEC, 28 jours: 2 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

3,3'-OXYBIS(ETHYLENEOXY)BIS(PROPYLAMINE)

Biodégradation Eau - Dégradation 10%: < 60 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non applicable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Permabond ET5428B

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Classe déchet 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (contains 3,3'-Oxybis(ethyleneoxy)bis(propylamine))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Permabond ET5428B

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	02/11/2020
Révision	3
Remplace la date	09/06/2015
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.